



**CONFERENCE MED 21
SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
EN MEDITERRANEE**

DOCUMENT DE TRAVAIL DT/2

05 AVRIL 1994

Original : Français

.....
PREMIERE REUNION DU COMITE
PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE
MED 21

TUNIS, 16-20 Mai 1994

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par Mr. MOHAMED MEHDI MLIKA, Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire à 9H30 le lundi 16 Mai 1994 à l'Hôtel Abou Nawas - Tunis.

Point 2. Election du Bureau

En conformité avec les procédures en vigueur, la réunion voudrait bien élire parmi les représentants des pays un bureau composé d'un Président, de deux-vice présidents et d'un rapporteur général. Les deux vices-présidents dirigeront les deux groupes de travail à constituer pour l'examen des projets de document de la Conférence.

Point 3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire figure dans le document DT/1 et son annotation est contenu dans le présent document.

Il est envisagé que les travaux de la réunion se font en plénière et en deux groupes de travail :

- Le Groupe de travail I examine les questions de l'Agenda 21 de la Méditerranée
- Le Groupe de travail II examine les questions relatives à la déclaration de Tunis et aux arrangements juridiques et institutionnelles appropriés pour intégrer le développement durable dans le Convention de Barcelone et au Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)

L'adoption des rapports des groupes et du rapport général de la réunion se fera en réunion plénière (voir en annexe le détail de l'organisation des travaux)

Les langues de travail sont le français et l'anglais.

Point 4. Examen des questions relatives au développement durable

La réunion devra examiner les projets de documents suivants :

- * Document MED 21/PC/1 : Projet de déclaration de Tunis sur le développement durable et la coopération méditerranéenne
- * Document MED 21/PC/2 : Projet de l'Agenda 21 de la Méditerranée
- * Document MED 21/PC/3 : Projet d'arrangements juridiques pour intégrer le développement durable dans le texte de la Convention de Barcelone

* Document MED 21/PC/4 : Projet d'arrangement institutionnels pour créer la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable (CMDD) au sein du PAM.

Les documents MED 21/PC/1, MED 21/PC/3 et MED 21/PC/4 seront examinés au niveau du Groupe de travail II

Les documents MED 21/PC/2 sera examiné par le Groupe de travail I

L'examen approfondi de ces projets de documents s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de leur contenu en vue de les proposer à la Conférence des Ministres; celle-ci aura à adopter les documents finalisés suivants :

- Document MED 21/PC/1
- Document MED 21/PC/2
- Document MED 21/PC/4

Le Document MED 21/PC/3 est proposé pour information à la Conférence des Ministres et sera envoyé à la réunion des experts juridiques prévue à Barcelone en Novembre 1994.

Point 5 : Questions diverses

La réunion pourrait examiner d'autres questions en étroite liaison avec le développement durable en Méditerranée

Point 6 : Adoption du rapport

La réunion précèdera à l'adoption en plénière de son rapport général et des rapports des deux groupes de travail avec leurs annexes

Point 7 : Clôture de la réunion

La réunion sera clôturée , après adoption de ses rapports , le Samedi 20 Mai 1994.

A N N E X E

**Tableau d'Organisation des Travaux
de la Réunion du Comité Préparatoire
de MED 21**

Date	Session	Point de l'ordre du jour en :		
		Plénière	Groupe I	Groupe II
Lundi 16 Mai	Matin*	1, 2 , 3	4. 2	4.1
	Après Midi *		4.2	4.1
Mardi 17 Mai	Matin		4.2	4.1 *** 4.4
	Après Midi		4.2	4.4
Mercredi 18 Mai	Matin		4.2	4,4 ***
	Après Midi		4.2	4.3
Jeudi 19	Matin		4.2 ***	4.3 ***
	Après Midi		libre **	libre **
Vendredi 20		6,7		

*-Matin : 8h30 _____ 12h30

-Après Midi : 14h30 _____ 18h

** 3) Elaboration du rapport des groupes et du rapport général de la réunion

*** 4) Adoption ad referendum des documents examinés.

* Pause café: 11h
16h